

Fami

**Résolution adoptée**  
Séance plénière du 9 mai 2023

## Crise du secteur culturel : *l'urgence d'agir*

### Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

C'est peut-être une des rares déclarations où l'on pourra nous concéder quelques envolées lyriques, alors allons-y.

Ôde essentielle au monde de la culture, en tentant de ne pas l'essentialiser.

Les artistes n'ont pas attendu l'avènement d'une société démocratique pour demander le droit d'exister. Ont-ils participé à l'avènement de notre démocratie au-delà de leur existence ? Sans aucun doute.

Une société aura toujours des artistes en son sein. Néanmoins, la santé démocratique d'une organisation sociale semble liée à sa capacité à soutenir l'émergence de multiples formes de création artistique, et d'en protéger le maintien tout comme la diversité. C'est ce que nous ré-affirmons dans cette résolution.

Ce n'est pas par hasard si les frénésies d'uniformité culturelle qui abondent certains projets politiques, se retrouvent dans des logiques de muselage et de retrait de subventions pour des programmations proposant une image dissidente de leur vision du monde. Si les espaces culturels et leur accès ne renfermaient pas des enjeux aussi puissants, ils ne feraient pas l'objet de ces pratiques politiques délétères.

Car comment créer du commun et réinventer nos manières de faire sociétés sans le pas de côté, le discours critique et l'invention de ce qui n'existe pas encore, propres aux œuvres culturelles ?

La crise de ces secteurs ne date pas d'aujourd'hui. Il est dès lors apparu important que le CESE s'en saisisse, sous le format intéressant d'une résolution, que nous appelons chacun à lire dans son intégralité.

Pour nous, acteurs de l'éducation populaire, se pose la question tout aussi majeure de l'accès de tous les publics à la culture, voie réelle d'émancipation et de découverte de soi et des autres. Tout comme les artistes avec statut n'ont pas le monopole de la création, l'accès aux œuvres culturelles n'est pas l'apanage d'une certaine catégorie de la population. Un accès limité, du fait du coût et des inégalités d'infrastructures entre les territoires, ne permet pas à chacun et chacune d'accéder facilement à une médiathèque, un cinéma, un musée etc.

De même, et nos organisations l'ont déjà souligné à maintes reprises, adapter la largeur des portes d'ascenseurs ne suffit pas à se dire « lieu ouvert aux personnes en situation de handicap ».

L'éducation artistique et culturelle et l'école ont bien entendu leur rôle à jouer, mais il est avant tout urgent de réinvestir massivement dans le secteur de la médiation culturelle, voie précaire et négligée.

Le groupe OEMJ remercie le rapporteur pour son travail efficace et solide, son engagement, ainsi que le travail de l'ensemble de la commission et de l'équipe administrative pour cette très bonne résolution.

**Le groupe OEMJ a voté pour la résolution.**